

### Projet d'accord d'accompagnement : inacceptable !

Organisations syndicales (OS) et direction générale (DG) se sont à nouveau réunies le vendredi 4 juin sur les perspectives qui guettent la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) et ses agents.

### Groupe de Travail de Réseau Transfert missions fiscales du vendredi 4 juin 2021



Avenir de la DGDDI

compte-rendu



Cette réunion faisait suite à la communication d'un projet d'accord soumis à la signature des deux parties.

Pour l'heure, le constat est simple : le texte, tel qu'il est proposé, est <u>totalement et résolument inacceptable</u>.

Sur le fond, il est entaché, à notre sens, de trois griefs principaux qui sont les suivants :

- 1. Le texte ne contient qu'une <u>vague promesse d'avenir s'agissant des missions douanières</u> (articulées autour de la *frontière* et de la *marchandise*). C'est trop peu pour casser une spirale infernale...
- 2. Le texte consiste avant tout en un écho détaillé à la loi de transformation de la Fonction publique (<u>LTFP</u>).
  - Or, il n'est pas nécessaire de conclure un accord pour appliquer une loi (quoiqu'on pense de cette dernière...). C'est quasiment là un « non sens d'Etat », sans vouloir se payer de grands mots. À moins (doute affreux mais pas forcément infondé) que ce cher Gouvernement se prépare à tout casser sans même vouloir en payer le prix tel que la LTFP le définit.

Sommaire	
Tract/résumé :	pp 1-2
Annexes intersyndicales	
- n°l : déclaration préalable	p5
- n°2 : communiqué post réunion	p7

3. Pour la « haute » administration, <u>le seul geste de « grâce » serait d'accepter largement que les agents restructurés puissent quitter la Fonction Publique</u> (!!). En effet, la seule disposition du paragraphe (on cite) « Mesures spécifiques pour répondre aux attentes des douaniers » est le choix possible entre indemnité de départ volontaire (IDV) et rupture conventionnelle. Sur ce point, la présentation a un petit côté chiffon rouge, modèle drap de quatre mètres sur deux !

En matière de méthode, 3 autres griefs ne sont guère plus acceptables :

- 1. Un <u>calendrier</u> aussi contraint dans l'immédiat que vague pour la suite, en matière de réunion d'instances.
- 2. Des documents de travail incomplets, fournis par ailleurs au dernier moment.
- 3. <u>Aucune enveloppe</u> budgétaire communiquée. S'il n'y en a pas, la promesse d'un accompagnement individuel est un leurre. Tout comme le « besoin de Douanes ».



Au passage, une petite remarque de forme aussi gratuite qu'assassine : si on pouvait arrêter avec l'événementiel sur le mode « com » à deux balles, à base de « petits déjeuners » (sic) [...], « web cafés » (re-sic) et autres « impromptus » (VI. 3). Eu égard au sujet, il y a là un côté décalé, voire franchement indécent.

**Appelons un chat un chat : c'est un « plan social »**. Cette appellation usuelle est à notre sens assez impropre, dans la mesure où il est employé quand un groupe de personnes perd leur boulot actuel, ce qui est notre cas.

Faisons également un effort de vérité: pour ceux qui rêvent de geste financier spécifique, ils ont toutes les chances d'être déçus. Il y aura, dans le meilleur des cas, le dispositif standard tel que défini par la loi et rien de plus. Pas très syndical de dire cela? Non, juste réaliste. Il s'agit aussi de sortir d'une certaine rhétorique, confinant parfois très nettement à de l'enfumage. En deux mots: les miettes ne nous intéressent pas. En tout cas, elles ne peuvent être au centre des débats.

Pour attaquer la séance du 4 juin, la directrice générale a tenté un petit coup de pression, genre « au bord du gouffre ». C'est assez bien joué. À ceci près, qu'au bord dudit gouffre, nous y sommes déjà! Pour l'heure, la politique globale qu'on nous impose, à base de réformes, restructurations et suppressions d'emploi au final est un duo infernal qu'on pourrait baptiser la « modernisation/explosion ». On peut appeler cela comme on veut, mais c'est quand même la tendance générale. Dès lors, on peut se poser la question de ce que nous avons encore vraiment à perdre.

Pour en revenir plus spécifiquement à la Douane, l'enjeu est fort. Il s'agit de lui inventer un avenir crédible et de tracer des perspectives pour les agents, le tout devant vivre au travers du dialogue social.

Cette quête est le seul « terrain de jeu » que nous pouvons avoir en commun.

D'ores et déjà, nous estimons que :

- le e-commerce implique a minima une 100<sup>aine</sup> d'emplois ;
- la constitution d'un réseau de personnes correspondantes handicap, une 60 aine ;
- le comblement des besoins Brexit identifiés par le Politique en fin 2018, 150 nouveaux postes a minima ;
- garantir une formation continue de 2 semaines par an/agent, c'est par ailleurs 1000 nouveaux emplois (pour répondre aux nécessités de service et contingences de disponibilité opérationnelle).

Nous ne voulons pas attendre ces emplois, c'est maintenant que ces missions sont effectives.

### Un accord ne peut avoir une portée réelle que s'il porte les perspectives citées cidessus. Il doit notamment :

- comporter une forme « d'intangible douanier » et le fait que ce dernier doit être affermi voire renforcé. Un des moyens importants dans ce but est bien sûr la question du maillage territorial
- contenir aussi un accompagnement décent (ici, l'adverbe est plus important que le nom).

Pour l'instant, le compte n'y est pas.

Or, il y a une double urgence.

- Il y a tout d'abord le calendrier des transferts de missions, mis en branle par la loi de finances pour 2021.
- Mais il y a aussi et surtout une incertitude qui pèse sur les agents et leurs familles. Toutefois, on ne saurait expédier cela sur un coin de table au cours de ce seul mois de juin. On nous place au pied du mur. Certes. Toutefois le Gouvernement et Bercy y sont tout autant. Mais, par simple respect, notons que ce ne sera jamais aussi lourd de conséquences pour eux que pour l'agent restructuré.

Quoi qu'il en soit, les temps qui viennent seront cruciaux. Ils répondront notamment à une question : savoir si on fait face à des engagements réels ou de simples faux semblants.

Paris, le 7 juin 2021



Pour la délégation SOLIDAIRES participaient Philippe Bock, Florence Godot et Fabien Milin. Pour plus de précisions, les contacter.





## **Annexes**



**2°) Communiqué intersyndical post réunion** page 7





# Annexe n°l:

Déclaration préalable de l'intersyndicale DGDDI



#### Annexe n°l: déclaration préalable intersyndicale













# GT Accompagnement social du 04/06/2021 : Déclaration liminaire intersyndicale

Madame la Directrice générale,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour un « groupe de travail » relatif à l'accompagnement social.

À l'issue du dernier groupe de travail sur le bilan des réformes du 6 mai dernier, nous vous avions demandé l'ouverture de négociations sur 4 points précis. Dans notre courrier de cette semaine, nous vous avons signifié qu'aucun d'entre eux n'a fait l'objet d'un traitement approprié.

- L'accompagnement social des mesures de réorganisation des services ?
- Les modalités de mise en œuvre de politiques indemnitaires ?

Dans les deux cas, <u>rien de nouveau</u> ou presque par rapport au standard Fonction publique déjà présenté par vous-même en octobre dernier. Et l'examen favorable (mais non garanti...) des demandes de rupture conventionnelle des personnes restructurées ne viendra certainement pas leur donner du baume au cœur.

- La formation professionnelle ? Quatre lignes, la thématique mérite pourtant largement d'être abordée.
- Les perspectives générales de la DGDDI (missions et cartographie) à moyen ou long terme? Des mots d'ordre généraux. Aucune enveloppe budgétaire, ni calendrier de tenue d'instances.

Exit notre proposition intersyndicale commune de fixation d'un cadre préalable aux négociations, avec cycle de discussions développé sur chacun des points (démarche pourtant prévue par la loi).

**Pire, vous nous imposez un calendrier à marche forcée.** Ce projet d'accord que vous nous avez transmis voilà moins d'une semaine, doit prendre effet dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain!

Et, pour parachever le tout, toutes les pièces ne nous sont pas transmises valablement en amont de cette réunion. Il ne s'agit pourtant pas des moindres : le protocole avec la Direction générale des Finances Publiques (DGFiP) et la Convention-cadre avec la Direction des Affaires Maritimes (DAM) !

C'est une grave remise en cause, <u>de votre fait</u>, du principe même de dialogue social sur ces points majeurs pour notre Administration et nos collègues.

Nous en prenons acte et le regrettons durement. Au-delà de réponses convenues et formelles, nous attendons autre chose en la matière. La communauté douanière, la collectivité, méritent bien mieux que ça.

Les organisations CFDT-CFTC - CGT - SOLIDAIRES - UNSA-CGC - USD-FO Paris, le vendredi 04 juin 2021





# Annexe n°2:

Communiqué intersyndical post sortie de la réunion du GT



#### Annexe n°2: communiqué intersyndical post réunion













GT Accompagnement social du 04/06/2021 : Communiqué intersyndical

### Remise des clés à la fin juin?

Le vendredi 4 juin, l'ensemble des organisations syndicales douanières a rencontré la Directrice générale pour un « groupe de travail » relatif à l'accompagnement social.

Après un 1<sup>er</sup> GT le 24 mars sur le transfert des missions fiscales et un 2<sup>d</sup> le 6 mai sur le bilan des réformes, s'agissait-il pour la DG d'un GT conclusif? C'eût été mal engagé! En effet, les documents de travail transmis il y a à peine une semaine sont sans équivoque: la DG nous soumet à signature un protocole devant prendre effet le 1<sup>er</sup> juillet!

C'est-à-dire sans préavis ou presque, ni autre forme de procès!

#### Nos organisations demandaient des négociations sur 4 thèmes :

- l'accompagnement social des mesures de réorganisation des services ;
- les modalités de mise en œuvre de politiques indemnitaires ;
- la formation professionnelle ;
- les perspectives générales de la DGDDI (missions et cartographie) à moyen ou long terme.

Sur tout cela, rien. Nada pourrait-on dire.

Même le contenu de l'accord d'accompagnement proposé est creux, vide d'éléments nouveaux par rapport au standard Fonction publique.

Ni calendrier de réunion d'instances, ni enveloppe budgétaire, ni documents de travail relatifs à l'intégration de nos collègues le souhaitant dans d'autres administrations.

Le protocole avec la Direction générale des Finances Publiques (DGFiP) et la Convention-cadre avec la Direction des Affaires Maritimes (DAM) sont toujours absents à ce jour !

En d'autres termes : un chèque en blanc ! Manifestement, pour la Directrice générale des Douanes et Droits indirects, le dialogue social consistait simplement à habiller un accord par un copier-coller de la loi de transformation de la Fonction publique (LTFP).

S'il n'y a rien de nouveau, ni marge de discussion laissée, pourquoi donc convoquer les organisations syndicales? **Tout cela relevait de la provocation.** 

Nous l'avons exprimé en ces termes et avec force devant la Directrice générale. Nous disposons de contre-propositions unitaires, partagées par l'ensemble de nos organisations. Nous sommes prêts à les soumettre à qui veut bien les entendre.

Après une suspension de séance, la DG est dans de meilleures dispositions, convenant de définir un calendrier de discussion sur chacun des points, dès les prochains jours: 08 juin (pour l'accompagnement social individuel), 21 juin (pour la Formation), 23 juin (pour l'indemnitaire), 30 juin (pour les perspectives générales de la DGDDI), avec une première synthèse à l'issue.

Les projets d'accord avec la DGFiP et la DAM seront transmis pour information. Nous en prenons acte. Compte tenu de l'évolution de nos échanges, la situation nous paraît plus propice à des échanges sincères et constructifs. Mais c'est seulement sur la base des nouveaux éléments obtenus que nous jugerons à l'issue.

Nous réitérons notre opposition au transfert des missions fiscales. Il nous faut trouver un devenir de haut niveau pour notre Administration et nos collègues.

Les organisations CFDT-CFTC - CGT - SOLIDAIRES - UNSA-CGC - USD-FO Paris, le vendredi 04 juin 2021



# Projet d'accord d'accompagnement : inacceptable!





#### Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil, boite 56 - 75011 PARIS

tél: 01 73 73 12 50

site internet : http://solidaires-douanes.org
courriel : contact@solidaires-douanes.org
adhésion : solidaires-douanes.org/-adhesion-

